



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ivry-sur-Seine, le 30 octobre 2017

Accès à l'enseignement supérieur : on avance... à pas comptés !

Le gouvernement vient de présenter les axes qu'il a retenus pour sa réforme de l'accès à l'enseignement supérieur.

Comme Sup'Recherche-UNSA le souhaitait, ce plan d'ampleur offre un bouquet de solutions pour répondre à une diversité de situations. Il comprend des dispositions applicables à court terme mais la plupart produiront leurs effets à moyen et long terme.

La disposition la plus importante est sans nul doute celle qui consiste à confronter le profil de l'étudiant aux attendus des formations auxquelles il postule. Ces attendus sont définis comme les connaissances et les aptitudes qui sont nécessaires à un lycéen lorsqu'il entre dans l'enseignement supérieur. Outre les résultats scolaires, ces attendus reposeront aussi sur la motivation.

Sup'Recherche-UNSA se félicite que la formalisation des attendus ait été actée. Elle constitue une étape fondamentale pour rénover l'orientation, l'affectation et l'ingénierie pédagogique en vue d'accompagner les étudiants dans leur parcours d'études avec toutes les chances de réussite.

Concernant le volet orientation, l'information des lycéens sur les attendus des formations mais aussi sur les statistiques de réussite, les capacités d'accueil et les débouchés leur permettra de construire un projet éclairé et lucide en amont du baccalauréat. L'appui de deux professeurs principaux, le tutorat étudiant, les périodes dédiées à l'orientation ainsi que l'accompagnement personnalisé faciliteront la tâche du conseil de classe dont l'avis sur la poursuite d'études sera généralisé et légitimé. **Sup'Recherche-UNSA s'inquiète toutefois de la faisabilité de cette dernière disposition et demande à ce que les collègues du secondaire soient sensibilisés sur les attendus des formations du supérieur afin de déconstruire tous les stéréotypes qui pourraient demeurer à l'égard des filières universitaires.**

Concernant le volet affectation, le plan retient en fonction des situations, les scénarii B, C et D du rapport Filâtre selon que le profil de l'étudiant est plus ou moins éloigné des attendus de la formation à laquelle il prétend et selon que ladite formation est ou non en tension. Les étudiants qui n'auraient pas les prérequis se verront proposer un parcours pédagogique spécifique. Pour les filières en tension, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie. **Sup'Recherche-UNSA ne peut que se satisfaire de ces modalités qui correspondent aux propositions que nous avons formulées dans le cadre de la concertation.**



Concernant le volet ingénierie de la formation, Sup'Recherche-UNSA appuie toutes les initiatives qui visent à lutter contre l'échec (innovation pédagogique, modularisation de la licence, césure, tutorat renforcé, professionnalisation) **tout en refusant la secondarisation du premier cycle universitaire.** Sup'Recherche-UNSA salue la volonté affichée d'augmenter le nombre de places dans les filières qui font l'objet de nombreuses candidatures, en particulier dans les STS et les DUT qui doivent s'ouvrir plus largement aux bacheliers professionnels et technologiques.

Sup'Recherche-UNSA attire toutefois l'attention sur les moyens que vont nécessiter l'ensemble de ces mesures à court, moyen et plus long terme. Les annonces faites ce matin ne pourront suffire à financer le déploiement d'un plan de cette ampleur sur l'ensemble des 4 volets qu'il comprend alors que chacun de ces volets est indispensable à la réussite du plan dans son ensemble. **Les 100 M€ / an seront immédiatement engloutis par la démographie étudiante** dont les projections sur les prochaines années ne cessent de croître. Et **un plan de ce type, afin qu'il puisse essaimer sur l'ensemble du territoire ne saurait être financé par des appels à projet du type de ceux prévus dans le Grand Plan d'Investissement.** On sait d'expérience que ce genre de dispositif revient à soutenir les établissements les plus avancés sur ces questions alors qu'ils ne sont pas toujours les plus nécessiteux.

Sup'Recherche-UNSA demande depuis plusieurs années que le budget de l'enseignement supérieur soit revu à l'aune de la dépense moyenne par étudiant qui est de l'ordre de 15k€ pour un élève de CPGE, de 13,5k€ pour un étudiant en STS et seulement de 10k€ (dont 40% imputable à l'activité de recherche) pour un étudiant à l'université ! Cette différence de traitement entre le post-bac des lycées et l'université est choquante.

Il faut un plan de rattrapage pluriannuel pour les universités afin d'approcher le coût de l'étudiant du post-bac des lycées. Le « petit » milliard annoncé ce matin est très loin du compte !

Contact :

Stéphane LEYMARIE, Secrétaire général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr, 06 14 40 39 76